

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue d'enseignement

INFORMER ET EXERCER UNE INFLUENCE – COURS 4

FRA-3104-1

Avril 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances.....	3
La pondération.....	3
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	4
La composition de l'épreuve	4
L'outil de collecte de données.....	4
Le matériel autorisé	4
L'outil de jugement.....	5
Le seuil de réussite.....	5
La reprise	5
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle.....	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

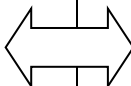
Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation³</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médias • Orientation et entrepreneuriat • Vivre-ensemble et citoyenneté <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Langues <p>Familles de situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer • Appuyer ses propos 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Français, langue d'enseignement <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer et exercer une influence
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétence disciplinaire 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écrire des textes variés 	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Lexique • Diversité de la langue
Critères d'évaluation	
<p>Critères d'évaluation de la compétence 2</p> <p>2.1 Adaptation à la situation de communication</p> <p>2.2 Cohérence du texte</p> <p>2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié</p> <p>2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées</p> <p>2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale</p>	<p>Maîtrise des connaissances</p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation de la compétence.</p>



3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

2.1 Adaptation à la situation de communication

- Respecter les paramètres de la tâche
- Présenter un contenu et un point de vue pertinents
- Utiliser des procédés textuels appropriés

2.2 Cohérence du texte

- Assurer la continuité, la progression et la non-contradiction des éléments du texte
- Organiser adéquatement le texte

2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié

- Utiliser une variété de langue appropriée
- Utiliser un lexique approprié

2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées

- Construire correctement les phrases et les groupes syntaxiques
- Ponctuer correctement

2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale

- Écrire les mots correctement
- Faire les accords nécessaires dans les groupes syntaxiques et entre les groupes
- Appliquer les règles de la conjugaison

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que la compétence, à l'aide de la tâche liée aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences du programme d'études *Français, langue d'enseignement* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 2 « Écrire des textes variés » : 100 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans l'outil de jugement fourni avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation de la compétence sont énumérés dans le cours. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'évaluation de la compétence « Écrire des textes variés » se tient lors d'une seule séance.

Durée : à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve (approximativement 180 minutes)

La composition de l'épreuve

La tâche consiste à rédiger un texte d'environ 350 mots dans lequel l'adulte transmet de l'information ou incite des gens à accomplir une action.

La personne qui conçoit l'épreuve peut prévoir une étape de préparation pour permettre à l'adulte de recueillir des informations utiles à la rédaction de son texte sur une feuille de notes. Cette feuille ne doit pas faire l'objet de commentaires ou d'une évaluation de la part de l'enseignante ou de l'enseignant.

L'outil de collecte de données

- Production écrite de l'adulte

Le matériel autorisé

- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
- Grammaires
- Ouvrages sur la conjugaison
- Feuille de notes*

Tous les documents sont en version papier.

Aucun document maison (notes de cours, grammaire, etc.) ou document essentiellement destiné à guider la démarche de réalisation de la tâche ou à présenter une méthode de révision et de correction n'est autorisé.

* La feuille de notes doit être approuvée par l'enseignante ou l'enseignant. Les notes doivent être rédigées sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée, sauf s'il s'agit d'une citation. Celle-ci doit être encadrée de guillemets et sa source doit être précisée. Toute feuille de notes qui contient du texte rédigé d'avance sera retirée.

L'outil de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Écrire des textes variés », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁴. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

De : _____
Nom de l'adulte

Par : _____
Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue d'enseignement

Cours
Informer et exercer une influence
FRA-3104-1

Compétence 2 : Écrire des textes variés – (100%)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
2.1 Adaptation à la situation de communication	Présente un contenu et un point de vue pertinents et le fait de façon approfondie, personnalisée et en respectant le projet d'écriture. 20	Présente un contenu et un point de vue pertinents en respectant le projet d'écriture. 16	Présente un contenu et un point de vue pertinents malgré quelques lacunes. Toutefois, le projet d'écriture est respecté. 12	Présente un contenu et un point de vue peu pertinents. Il manque une ou des idées importantes pour respecter le projet d'écriture. 8	Présente un contenu et un point de vue très peu pertinents et respecte très peu le projet d'écriture. 4	____ / 30
	Utilise des procédés textuels appropriés, variés et efficaces. 10	Utilise des procédés textuels appropriés. 8	Utilise des procédés textuels généralement appropriés. 6	Utilise des procédés textuels peu appropriés. 4	Utilise des procédés textuels très peu appropriés. 2	
2.2 Cohérence du texte	Respecte les règles de la cohérence textuelle et articule son texte informatif ou incitatif de façon très habile. 20	Respecte les règles de la cohérence textuelle et articule son texte avec aisance. 16	Respecte généralement les règles de la cohérence textuelle et articule son texte de façon acceptable. 12	Respecte peu les règles de la cohérence textuelle et articule son texte avec certaines difficultés. 8	Respecte très peu les règles de la cohérence textuelle et son texte est mal articulé. 4	____ / 20
2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié	Utilise un vocabulaire varié, juste et parfois recherché. 5	Utilise des termes justes et des substituts variés. 4	Utilise un vocabulaire courant et évite les répétitions abusives en ayant surtout recours aux pronoms personnels. 3	Utilise un vocabulaire imprécis et souvent familier. 2	Utilise un vocabulaire très imprécis et souvent familier. 1	____ / 5

Compétence 2 : Écrire des textes variés – (100%) (Suite)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critères d'évaluation	Échelle d'appréciation																		Note
	Manifestation d'une compétence marquée				Manifestation d'une compétence assurée				Manifestation d'une compétence acceptable				Manifestation d'une compétence peu développée			Manifestation d'une compétence très peu développée			
2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées	Construit et ponctue les phrases sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs.				Construit et ponctue les phrases en faisant peu d'erreurs.				Construit et ponctue les phrases de façon généralement correcte.				Construit et ponctue les phrases en faisant de nombreuses erreurs.			Construit et ponctue les phrases en faisant de très nombreuses erreurs.			___ / 25
Points	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	12	10	7	4	1	0	
Nombre de mots	Nombre d'erreurs																		
350 ou plus	0-1	2	3	4	5-6	7-8	9-10	11	12	13	14	15	16	17-18	19	20	21	22 ou plus	
325-349	0-1	2	3	4	5-6	7	8-9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20 ou plus	
300-324	0	1	2	3	4-5	6-7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19 ou plus	
280-299	0	1	2	3	4	5	6-7	8	9	-	10	11	12	13	14	15	16	17 ou plus	

Compétence 2 : Écrire des textes variés – (100%) (Suite)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation / Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée			Manifestation d'une compétence assurée			Manifestation d'une compétence acceptable			Manifestation d'une compétence peu développée			Manifestation d'une compétence très peu développée			Note	
	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	9	8	6	4	2		0
2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et grammaticale	Orthographe les mots sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs.			Orthographe les mots en faisant peu d'erreurs.			Orthographe les mots de façon généralement correcte.			Orthographe les mots en faisant de nombreuses erreurs.			Orthographe les mots en faisant de très nombreuses erreurs.			___ / 20	
Points	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	9	8	6	4	2		0
Nombre de mots	Nombre d'erreurs																
350 ou plus	0-1	2	3-4	5-6	7-8	9	10	11-12	13-14	15-16	17	18	19	20	21		22 ou plus
325-349	0-1	2	3-4	5	6	7-8	9-10	11	12	13-14	15-16	17	18	19	20		21 ou plus
300-324	0-1	2	3	4-5	6	7-8	9	10-11	12	13	14	15	16	17	18		19 ou plus
280-299	0-1	2	3	4-5	6	7	8-9	10	11	12	13	14	15	16	17	18 ou plus	
Un texte qui contient moins de 280 mots ne sera pas corrigé, et la note « 0 » sera attribuée.										Total des points obtenus : ___ / 100							
										Note pour la compétence 2 : ___ / 100							

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 